NECROLOGIE

On annonce la mort :

— De M. Edmond Mériaux, notaire à Auxi-le-Château, décédé subitement à Nîtz-sur-Authie (Somme), dans sa 51e année. Le défunt était le beau-frère de M. Paul Bont, maire de Touffiers.

— De M. Charles-Louis Deltombe, propriétaire, ancien maire de Bruay-sur-Escaut, décédé à l'âge de 78 ans.

— A Bollezeele, de Maître Benoit-Marie Beck, curé-doyen de cette paroisse.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— Mercredi matin, a été célébré, en l'église de la Madeleine, à Lille, le mariage de Mlle Solange Parenty, fille de M. H. Parenty, directeur de la manufacture des tabacs du Nord, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Parenty, née Pélissier, avec M. Pierre Pannier, docteur en droit, fils de M. Ernest Pannier, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris.

— On annonce les fiançailles de M. René Degothal, ingénieur, secrétaire-trésorier de la S.P.A., avec Mlle Hélène Aucaguerra, propriétaire, à Fontainebleau.

Les Somnolences
après les repas sont les indices d'un mauvaise digestion qui cédera rapidement à l'usage des **GRAINS DE VALS.** 4808-a

ANTIBRUL calme de suite et guérit toujours : Furoncles, clous, abcès, panaris, brûlures. La boîte 0,30 cent. et 1 fr. L'exiger dans toutes les Pharmacies. 7372a-1

PLAIES VARIQUEUSES
Toutes les plaies, varices, démangeaisons, herpès disparaissent avec l'**Eau Précieuse Depensier**. C'est le remède incomparable, d'une efficacité certaine, le moins cher, qui réussit toujours lorsque les autres ont échoué. Recommandé par des milliers de médecins et de malades guéris. LE FLACON 3f50 avec Notice.
Phie DEPENSIER, 47, Rue du Bac, Rouen.
DÉPÔT : *TOUTES PHARMACIES.*
Dépôt à *Roubaix* : Phcie Deroubaix. 7409a

NIEUPORT BAINS - *Hôtel du Phare*
Dernier confort. — Lift —
Prix mod. Pêches privées grat. pr clients. Garage. 833

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX

— *Anciens élèves de l'école de la rue Delesenne.* — L'excursion au Mont de l'Enclus, organisée par l'Association, a obtenu un plein succès. Dimanche dernier, à 6 heures 1/2, tout le monde était présent et après la photographie, les trois breacks prirent la direction de Wattrelos, accompagnés de l'orchestre, qui exécuta les plus beaux morceaux de son répertoire.

Après le dîner, M. Winants, président, a pris la parole ; il remercia les excursionnistes d'abord, montra les bienfaits de l'Association et exprima ensuite le désir de voir se former une section de dames (indépendante des réunions), laquelle participerait, dans la mesure de ses moyens, aux œuvres philanthropiques de l'Association. Son vœu s'est réalisé et beaucoup de dames présentes se sont fait inscrire. Après la visite du Mont et le bal champêtre, il était l'heure du retour, si l'on voulait encore visiter les ducasses de Dottignies et de Wattrelos. Le retour s'est effectué à dix heures et demie.

Pensionnat St-Louis. — Aux brillants succès obtenus au concours de sténo-dactylographie, par les élèves des classes supérieures, nous sommes heureux d'ajouter ceux remportés à l'examen du brevet. Nous félicitons MM. Gervais Bierler et André Duboeg, qui ouvrent la nouvelle série des futurs succès que remporte le Pensionnat St-Louis à la fin de chaque année scolaire.

TOURCOING

— *Association Amicale des Anciens élèves de l'école de la rue du Calvaire.* — Le Comité de l'Amicale rappelle que l'excursion annuelle aura lieu le 2 juillet prochain à Bruges-Ostende. Cette excursion a été organisée avec le concours de la société brugeoise « Die Roya » qui a bien voulu se charger de régler les détails de la visite de l'ancienne capitale des Flandres. Le programme de l'excursion a été très soigné ; il permet au autres, aux excursionnistes qui désireraient passer toute leur journée à Bruges d'user de cette faculté si toutefois ils réunissent un groupe de plus de vingt personnes.

Le prix de l'excursion est de 5 francs par personne ; il comprend les frais de voyage et les droits d'entrée pour la visite des monuments et des musées brugeois. On s'inscrit jusqu'au mardi 27 courant à l'école et chez Mme Barbenson, Grande-Place. Les inscriptions sont reçues aussi pour tous les membres du Comité.

BUREAUX AMERICAINS
fabriqués dans nos ateliers
F. DELAUNOY & DESFERET
Visiter notre usine
64, rue St-Antoine, Roubaix,
et notre stand à l'Exposition
712

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

CASINO DE L'EXPOSITION

La nouvelle troupe qui a débuté hier au soir, et qui n'est parmi nous que pour sept jours, a remporté un énorme succès. Elle vaut la précédente et c'est tout dire. La troupe *William Burtey* qui intercale une charmante et spirituelle revuette a recueilli de chaleureux applaudissements.

Succès bien légitime également pour les attractions : *Troup Bicknel* (modeleurs comiques) ; *Miss Clover* (danses lumineuses) ; *les Harry's* (danseurs acrobatiques) ; les *Johan-Rocca* et leur chien *Zouzou*. La partie « chant » est également fort intéressante et Mesdames *Anna Roberte*, *Gruzinska* et *Lucan*, messieurs *Lecomer* et *A. Rocco* recueillent leur large part de bravos.

En résumé, il y a une soirée vraiment agréable à passer au Casino de l'Exposition.

* * *

— *Concerts aux Hospices.* — On nous adresse la communication suivante :

« Le Conseil d'administration de l'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens soldats Musiciens Français, a l'honneur d'informer le public que le premier concert aux hospitalisés aura lieu cette année dimanche prochain 25 courant, de 11 heures à midi, à l'Hospice civil, rue de Blanchemaille.

Nos concitoyens savent que l'entrée des Hospices est accordée à tout le monde pendant l'heure du concert.

Voici le programme : 1. Les Cadets d'Autriche (G. Parès) ; 2. Ouverture de la Grotte de Fingal (Mendelssohn) ; 3. Mazurka pour trompette (soliste Ed. Deruyck) (Petit) ; 4. Ballet d'Ivoline (Massager) ; 5. Aimée, grande valse (Meister) ; 6. Trio de Rossignol, polka pour 3 petites flûtes (St-André) (solistes : Jourdeuil, Coutier, Moreau) ; 7. Jeanne avec tambours et clairons (Allier).

TOURCOING

— *La soirée de gala du dimanche 25 courant, au Jardin du Palais de Justice, rue de Gand.* — C'est toujours une bonne fortune pour les amateurs de musique d'entendre les « Crick-Sicks » et le proverbe a beau dire : « Nul n'est prophète en son pays », notre grande chorale tourquennoise connaît même à Tourcoing, de magnifiques succès.

Ceux qui suivent de près le mouvement orphéonique classent, à bon droit, les « Crick-Sicks » au tout premier rang des Orphéons de France et même de l'étranger.

Cette réputation, chèrement acquise, est le fruit d'un travail constant dirigé par l'artiste le plus complet qui existe aujourd'hui, M. J. Duysburgh.

Sous sa baguette, les « Crick-Sicks » sont allés se faire acclamer à Lille, à Gand, à Wiesbaden, à Versailles, et il n'est pas douteux que le public, qui se rendra en foule au concert de dimanche, ratifiera ces acclamations.

Au programme, deux œuvres d'une incontestable valeur artistique :

La « Fantasia » de Luigini, dont M. Julien Flament interprètera brillamment le solo ; « Le Chant des Matelots », de Radoux, une des meilleures œuvres du grand compositeur liégeois ; et enfin, — le clou de la soirée — la grande « Cantate » que le maître Paul Viardot vient de dédier à M. Ch. Wattinne, le dévoué sous-chef des « Crick-Sicks » : « Aux morts pour la Patrie ».

Cette œuvre que l'auteur viendra diriger lui-même, sera interprétée par nos deux vaillantes sociétés : les « Crick-Sicks » et l'Harmonie municipale, et les soli en seront chantés par M. Georges Boucrel, baryton-solo des concerts Colonne.

Il n'est pas douteux que cette exécution d'ensemble sera un véritable succès pour les interprètes de choix et aussi pour le sympathique artiste qu'est M. Viardot.

Prix du cachet : 1 franc. On peut s'en procurer au Palais de Justice, chez Mme Barbenson, libraire, Grand'Place, et dans toutes les écoles municipales.

LILLE

— *Le Concert des « Jeunes Aveugles » de Ronchin.* — Nous rappelons que le concert des « Jeunes Aveugles » aura lieu jeudi 22 courant, à 8 heures et demie du soir, dans la salle du Conservatoire, Place du Concert, à Lille. En voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE. — Allegro militaire. — 1. *Ouverture de Don Pasquali* (Donizetti), Harmonie des Jeunes Aveugles. — 2. *Allegro de la Sonate en a majeur*, pour violon et piano (Grieg), MM. Vanstaurts et Ott. — 3. *Marche de la Symphonie-Cantate*, pour orgue (Guilmant), M. Mélantois, professeur à l'Institution. — 4. *Cavatine de Mireille* (Gounod), M. Lambin, ténor du Conservatoire de Lille. — 5. *Sérénade*, pour violon (Pierné), M. Vanstaurts, premier prix du Conservatoire. — 6. Ballet d'*Hamlet* : 1) Pas des Chasseurs ; 2) Pantomime, Harmonie des Jeunes Aveugles.

DEUXIÈME PARTIE. — 1. *Scènes Alsaciennes* (Dimanche Soir) (Massenet), Harmonie des Jeunes Aveugles. — 2. *Aubade au Roi d'Ys* (Lalo), M. Lambin, ténor du Conservatoire de Lille. — 3. *Romance* (Guilmant), et *Minuetto* (Gigout), pour orgue, M. Gadenne, professeur à l'Institution. — 4. *Czardas*, pour violon (Monti), M. Vanstaurts, premier prix du Conservatoire. — 5. Air du *Chevalier Jean* (Victorin Joncières), M. Lambin, ténor du Conservatoire de Lille. — 6. *Hommage à Jeanne d'Arc*, fantaisie (Deslauriers), Harmonie des Jeunes Aveugles.

CONCERT DU PARC
Jeudi 22 mai, à 5 h., Matinée. *Entrée libre*, à 8 h. 1/2. Grand Concert. Les *Noressit* ; Les *Blockouse*, Miartss, etc. etc. 952vd

INSTITUT DE JUMET-HEIGNE (Belgique)
Desservi par les Sœurs de Charité
Dr L. DOGNIAUX, spécialiste
Difformité des membres : Genu valgum, genu varum, pieds-bots, pieds-plats, etc. Albums de centaines de guérisons attestées par photographies peuvent être consultés à l'Institut.
Maladies des femmes : Descentes, déviations, etc. Discrétion absolue. Clinique de premier ordre au point de vue de l'hygiène et du confort, vastes locaux, outillage perfectionné, situation particulièrement saine, parc de deux hectares.
Le docteur Dogniaux, habite à proximité de son Institut où il reçoit lundi et mercredi de 1 à 3 h. Téléph. 472. 592-9

BOURSES DE VOYAGE. — Un concours pour l'attribution de bourses industrielles de voyage à l'étranger aura lieu cette année. Ces bourses seront accordées pour un an et peuvent être renouvelées pour une deuxième et même pour une troisième année ; elles varient de 1.500 à 3.000 francs par an, selon l'importance et la durée du voyage. Pour être admis à concourir, les candidats doivent justifier qu'ils auront 21 ans au moins et 30 ans au plus à l'époque du concours ; ils doivent se faire inscrire à la préfecture du département de leur domicile avant le 1er septembre. Les épreuves écrites auront lieu, le 16 octobre, au siège de chaque préfecture, où les intéressés peuvent se procurer le règlement.

Comptoir National d'Escompte
de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 200 millions de francs. Entièrement versés
Les Agences à :
ROUBAIX, 57-57, rue de la Gare ;
TOURCOING, 19, rue Carnot ;
paient, dès à présent, les **COUPONS** à l'échéance 1er Juillet 1911. **ORDRES DE BOURSE** (comptant ou terme). Versements. Echanges. Transferts. Renouvellement de Feuilles de Coupons, etc. Souscription. **LOCATION DE COFFRES-FORTS, GARDE DE TITRES. DÉPOT DE COLIS.** 9279

Nouvelles Militaires

CONCOURS POUR L'EMPLOI D'ÉLÈVE EN PHARMACIE DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE. — Un concours aura lieu le 31 juillet 1911, à neuf heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé militaire, à Paris, pour l'admission à cinq emplois d'élèves en pharmacie du service de santé militaire. Les demandes d'admission au concours doivent parvenir, avec les pièces à l'appui, au Ministère de la Guerre (Direction du Service de Santé, 1er bureau), avant le 1er juillet prochain.

Les intéressés pourront prendre communication à la Préfecture (1re Division, bureau militaire), de l'affiche donnant les conditions d'admission et du programme du concours dont il s'agit.

ECOLE SPÉCIALE MILITAIRE. — Les sous-officiers du 1er corps dont les noms suivent sont admis à l'Ecole spéciale militaire (section du train des équipages) : 15e régiment d'artillerie : MM. Bridoux et Madern, maréchaux des logis ; 41e régiment d'artillerie : M. Cronzatier, maréchal des logis.

Echéance du 1er Juillet 1911
Tous les coupons français et étrangers à l'échéance du 1er juillet, sont payés, dès maintenant, sans frais, par MM.
A. MORET & Cie
9, Rue de la Gare, à Roubaix
Les tirages sont vérifiés avec soin.
La Maison **A. Moret et Cie**, fait toutes opérations, Titres à des conditions avantageuses. Elle reçoit des dépôts de titres qui restent toujours à la disposition des Déposants.
Toutes les cotes, les journaux financiers quotidiens et hebdomadaires, ainsi que le Journal Officiel de la République Française, sont à la disposition du public. 9118

Nord

Macabre trouvaille à Dunkerque

UN CHIEN DÉVORE UN CADAVRE D'ENFANT

Le domestique de M. Bonneau, marchand de vieux métaux, en ouvrant la porte d'un magasin, situé derrière l'arsenal, aperçut son chien en train de dévorer le corps ficelé d'un enfant nouveau-né. Il arracha le petit cadavre de la gueule de l'animal.

Le commissaire de police ouvrit aussitôt une enquête. L'on constata qu'il s'agissait d'un enfant du sexe féminin, qui, croit-on, a vécu quelques jours.

D'après l'enquête, le corps aurait été jeté peu de temps avant l'arrivée du domestique. On a entendu, en effet, une automobile s'arrêter à cet endroit.

DEUX OUVRIERS ÉLECTROCUTÉS A ROUBIES. — A l'usine de galvanisation « La Phénix », les ouvriers Georges Didier, électricien, 35 ans, demeurant à Marlière-Beaufort, et François Vandenbosch, garde-nuit, demeurant à Roubies, étaient occupés à placer des bobines. Tout à coup une secousse vint les atteindre et les projeter à terre sans connaissance. Des docteurs, mandés, ne purent que constater le décès de Didier. Quant à Vandenbosch, il porte des brûlures assez profondes aux deux mains et aux deux bras.

WESTENDE-BAINS Ouvert Juin. Grand Hôtel Belle vue. 1er ordre. Confort moderne. — Réclamer plan-tarif. 810

SI VOUS SOUFFREZ DE
L'ESTOMAC
Si vous digérez mal, si vous avez de l'embarras gastrique, des aigreurs, de la dilatation, des crampes ou des lourdeurs d'estomac, ne prenez pas d'inutiles drogues et mettez-vous simplement au régime du **Phospho-Cacao** ; en quelques jours tous ces malaises auront complètement disparu. Pourquoi ? Parce que le **Phospho-Cacao** est un aliment d'une digestibilité parfaite et qui n'exige des organes digestifs qu'un travail très minime.
Faites un essai avec la boîte-échantillon envoyée gratuitement à toute demande adressée au **Phospho-Cacao**, 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris.
En vente dans les pharmacies et bonnes épiceries. 6569a

Pas-de-Calais

LA ROUGEOLE A CALAIS. — Onze cas de rougeole viennent d'être constatés parmi les enfants de 8 à 12 ans. Ces cas sont localisés dans le quartier de Calais-Nord. Des mesures rigoureuses ont été prises pour restreindre l'épidémie.

A l'Exposition : Les facades des palais de la Belgique et de la Chambre de Commerce sont peintes à l'**Euchromine**, peinture silicatée à l'eau, lavable et très économique. Dessauvages, 26, Bd Colmar, Roubaix. 7277

BLANKENBERGHE FESTIVAL PERMANENT 1re Prime : DIX MILLE FRS en espèces 8756

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

A PROPOS de la Déclaration Ministérielle et du Projet Scolaire

Une séance mouvementée

Séance du mercredi 21 juin

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Cooreman.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

M. Lemonnier. — L'intervention de M. Woeste dans le débat d'hier a vivement piqué notre curiosité. Dans quelles conditions, au juste, s'est ouverte la crise ministérielle ? Il est intéressant de rechercher ce qu'en a dit l'organe catholique officieux du gouvernement d'hier et du gouvernement d'aujourd'hui, journal dont M. de Broqueville est en fut administrateur. Le lendemain du jour où M. Woeste prononça son discours, que d'aucuns ont considéré comme la cause déterminante de la chute du cabinet Schollaert, ce journal attaqua M. Woeste très vivement, puis expliqua que le cabinet Schollaert n'était en désaccord ni avec la droite, ni avec le pays catholique, mais avait été étranglé dans une conspiration d'antichambre. Qu'est-ce que cela signifie ? et que s'est-il donc passé ? Et à qui s'adresse l'expression « dictateur d'antichambre » dont cet organe du gouvernement s'est servi ? Est-ce M. Cooreman ? M. Beermaert ? M. Woeste ? ou quelque autre personnage étranger à la Chambre ?

Au cours de la réunion de la Droite qui a immédiatement suivi la démission de M. Schollaert, M. Carton de Wiart aujourd'hui ministre, a proclamé que la Droite avait désormais pour chef M. Schollaert. Est-ce à dire que l'on va poursuivre la politique de M. Schollaert ? et simplement amender, sur quelques points accessoires, le projet scolaire du chef du précédent gouvernement. Vous savez cependant bien que ce projet conduirait le pays à la guerre civile.

A droite : Ce n'est pas vrai.

M. Lemonnier. — Depuis la crise, MM. Schollaert, Berryer, Carton ont répété dans des localités de province et notamment dans des réunions de Jeunes gardes catholiques que le projet était maintenu et serait voté. Nous demandons au Gouvernement que sur ce point, il fasse nettement connaître ses intentions. (Applaudissements à gauche.)

Intervention de M. Daens

VIOLENT INCIDENT

M. Daens (en flamand). — Hier, M. Vandervelde m'a interpellé, m'a demandé si je voterais le S. U. par et simple. J'engage M. Vandervelde à ne pas s'occuper de mon vote ; qu'il se préoccupe plutôt de savoir si les libéraux, ses alliés d'aujourd'hui contre le projet scolaire, le suivront quand il s'agira de réaliser la réforme électorale.

Nous voici en présence d'un projet scolaire qui réalise l'enseignement obligatoire...

M. Anseele. — C'est faux.

(Un tumulte assourdissant se produit. Tous les députés socialistes invectivent M. Daens qui monte à la tribune et continue son discours. Les interruptions pleuvent ; MM. Daens et Anseele discutent avec fureur au milieu du tapage. Cet échange de vues se produisant en flamand, MM. Destrée, Maroille et autres députés socialistes wallons réclament la traduction immédiate de ce qui se dit.)

M. Destrée. — Nous ne comprenons rien ; c'est intolérable.

M. Daens. — J'ai le droit de me servir de la langue qui m'est familière. (Le tumulte persiste ; des députés de l'opposition se groupent près de la tribune ; des huissiers s'approchent.)

M. Hubin. — M. le président, je vous invite à renvoyer ces huissiers à leurs chaises ; il me déplaît d'être sous leur surveillance.

M. le président. — Pas d'interruptions, je vous prie. C'est M. Daens qui a la parole.

M. Hubin. — Le premier des huissiers qui me touche, je lui fous (sic) mon poing sur la g.....

M. Daens continue en flamand.

M. Buyl. — Vous mentez !

A droite : A l'ordre ! A l'ordre !

M. le président. — Je vous rappelle à l'ordre, Monsieur Buyl.

M. Buyl. — Je demande la parole.

M. le président. — Vous vous expliquerez tantôt.

M. Daens se prononce contre le bon scolaire, mais en faveur d'un enseignement chrétien subsidié par les pouvoirs publics au même titre que l'enseignement officiel ; il est partisan du S. U.

NOUVEL & VIOLENT INCIDENT

Le séance est suspendue

M. Buyl explique que s'il a protesté contre le langage de M. Daens c'est parce que celui-ci a soutenu que l'opposition veut rendre l'école athée obligatoire.

M. Daens. — Je n'ai pas dit cela.

M. C. Huysmans. — Vous l'avez dit.

M. Buyl. — C'est pour cela que j'ai dit à M. Daens : vous mentez. Le secret de l'attitude actuelle de M. Daens est connu : il a été reçu chez M. Schollaert en son château de Vorst. C'est un renégat de plus. (Applaudissements à gauche.)

M. Daens veut expliquer sa pensée, mais les clameurs des membres de l'opposition couvrent sa voix.

M. Anseele. — M. Daens a demandé aux socialistes ce que les libéraux pensent du S. U. Les libéraux ont répondu hier. Mais que M. Daens nous dise ce que pensent du S. U. ses alliés d'aujourd'hui, les catholiques. M. Daens est aujourd'hui sous la coupe de ces gens-là...

M. Daens. — C'est faux.

M. Anseele. — ... qui en 1902 firent assassiner à Louvain des ouvriers partisans du S. U.

M. Maenhaut. — A propos de Louvain, parlons-nous de Van Langendonck.

M. Anseele. — C'est un faussaire que nous avons exclu du parti socialiste. Mais les financiers véreux catholiques, les prêtres catholiques qui souillent les enfants sont-ils exclus de vos rangs ?

M. Maenhaut. — Oui, et c'est dans vos rangs qu'on les recueille.

A ces mots, plusieurs députés socialistes se précipitent vers M. Maenhaut. Les députés Anseele, Terwagne et autres se distinguent par leur véhémence : ils lancent vers M. Maenhaut des exemplaires du règlement. Des droitiers et des huissiers s'interposent. Le tumulte est à son comble. M. le président suspend la séance et fait évacuer les tribunes. Il est 3 h. 20.

Reprise de la séance

La séance est reprise à 4 heures.

M. Maenhaut. — Je demande la parole. Je n'ai pas compris dans la phrase de M. Anseele les mots « ayant souillé des enfants ». J'ai simplement voulu dire que du moment qu'un prêtre devient anticatholique ou manque à ses devoirs, il est recueilli par vous. Cela est notoire, et je n'ai pas à retirer ce que j'ai dit.

M. Mechelynck. — A quels devoirs ?

M. Maenhaut. — Je n'ai rien dit de plus, rien de moins. Il n'était pas dans ma pensée que vous ayez adopté des prêtres ayant souillé des enfants.

M. le président. — Dans ces conditions l'incident est clos.

M. Maenhaut. — J'ai répété les paroles que j'avais prononcées pour prouver à M. Terwagne que je ne redoutais pas ses menaces.

M. Terwagne. — Je ne vous ai pas menacé. Je vous ai dit que vous étiez un menteur.

M. Maenhaut (montrant son encrier brisé). — Voici la preuve de vos violences. (Hilarité à droite.)

M. Anseele. — Le fait qu'un prêtre quitte l'Eglise pour devenir socialiste ne diminue pas le respect que nous avons pour lui. N'êtes-vous pas heureux quand les ouvriers socialistes deviennent catholiques ? M. Daens veut faire croire que notre idéal est de faire disparaître l'école libre et rendre l'école neutre et obligatoire. M. Daens est un calculateur à froid. Il sait très bien qu'il parviendra à ameuter toute la Flandre religieuse contre nous. Or, il a été dit par plusieurs orateurs de gauche que nous laisserons les administrations communales subsidier les écoles libres. Cet enseignement n'est pas menacé par nous. (Applaudissements à gauche.)

Vous voyez, on applaudit. Ces applaudissements engagent les deux gauches à respecter votre enseignement. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Ce que nous voulons, c'est le S. U. et nous l'obtenir nous sommes prêts à donner notre liberté et notre vie. Mais nous voulons d'abord voir si nous ne l'obtiendrons pas par la lutte parlementaire.

Si nous ne l'obtenons pas, tous les cinq ans nous reprendrons méthodiquement la lutte et nous irons mettre nos poitrines devant vos fusils. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Vous prétendez aimer les enfants. Mais l'an dernier, quand nous vous avons demandé 5.000 fr. pour aider à combattre la mortalité infantile, M. Helleputte a refusé.

M. Helleputte répond au milieu d'un tumulte formidable.

M. Hoyois veut prendre la parole, mais toute l'extrême-gauche s'insurge.

J'ai demandé plus d'une fois une faible somme à M. Helleputte, pour combattre la tuberculose, et M. Helleputte a refusé.

M. Debunne (motion d'ordre) demande à remettre, d'accord avec M. le ministre, son interpellation à mercredi, à 4 heures.

M. le président. — Le débat est clos. M. Van Brussel aura demain la parole pour un fait personnel.

La séance est levée à 4 heures 55. Demain, séance à 1 heure 45.

AU SÉNAT

Séance du 21 juin 1911

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Simonis.

La déclaration ministérielle

Après avoir donné lecture de la déclaration ministérielle, M. de Broqueville, chef du Cabinet, déclare qu'il a convoqué le Sénat le lendemain de la rentrée de la Chambre des députés, non par manque de déférence, mais pour que le chef du Cabinet pût, en personne, donner lecture de la déclaration.

Il ajoute qu'il s'efforcera de mettre le Sénat à même de discuter les budgets sans précipitation. (Applaudissements à droite).

Une critique

M. Dupont estime que le Sénat aurait dû être convoqué le même jour que la Chambre.

Devant l'opposition manifestée par le pays, le roi a cru devoir intervenir. M. Schollaert a préféré se démettre que se soumettre. La déclaration du gouvernement actuel ne peut satisfaire la gauche. Certes, elle adhère à divers points du programme développé par le chef du Cabinet. Mais sur les points essentiels, projet scolaire, élections communales et dissolution, la déclaration gouvernementale ne nous satisfait point. Il nous fallait des déclarations précises et sans réticences. Le gouvernement n'abandonne pas son projet scolaire ; il parle de le modifier. Il aurait dû nous dire comment il entend le modifier. Le gouvernement ne veut prendre aucun engagement vis-à-vis de la dissolution. Il nous faut une réponse claire et précise.

Le Gouvernement aura l'appui de la Droite

M. Vandenpeereboom. — L'opposition a tort de chanter victoire. Sans doute, un gouvernement qui avait notre confiance est tombé. Mais un nouveau gouvernement est au pouvoir et nous lui promettons tout notre appui. Le projet scolaire n'est pas abandonné ! (Ah ! ah ! à gauche.) La minorité a voulu imposer sa volonté à la majorité. C'est la fin du régime parlementaire et la gauche regrettera son attitude. (La gauche interrompt constamment l'orateur.)

M. le président. — Un peu de courtoisie, messieurs ! La droite n'a pas interrompu M. Dupont.

M. Vandenpeereboom. — On demande le programme du gouvernement ! Et quel est le programme de la gauche : l'anticléricalisme. Le pays ne peut plus compter sur le vieux parti libéral. Nous l'avons connu au temps où il prétendait défendre la liberté. Il est aujourd'hui à la remorque de ses alliés. Et il a contracté alliance avec ceux qui se vantent publiquement d'être ses ennemis. Dans cet abaissement politique, il ne lui reste plus qu'une consolation : c'est de se noyer dans le suffrage universel. (Rires à droite.)

Contre cet anticléricalisme nous lutterons comme en 1884. Nous sommes les vainqueurs de 1884 et nous le sommes restés. Mais nous ne cherchons pas la guerre. Nous tâchons au contraire d'obtenir la paix sociale.

Je voudrais convaincre le pays de cette vérité : il faut concentrer tous les efforts sur les questions sociales. (Appl. à droite.)

M. Coppieters. — Le gouvernement refuse de nous faire connaître le sort réservé au projet scolaire. M. Vandenpeereboom nous fait entrevoir qu'il est maintenu. Si cela est, c'est la continuation de la guerre et de l'agitation.

Le gouvernement qui nous développe un programme social veut-il faire des réformes effectives ? Réserve-t-on la loi sur les accidents du travail ? Créera-t-il des conseils permanents d'arbitrage et de conciliation ?

En matière de travaux, que fera-t-on de la Grande Coupure ? Et le port d'Ostende ?

M. de Broqueville. — Je ne puis pourtant pas, dans une déclaration ministérielle, vous dire en détail les projets de loi que le gouvernement se propose de déposer en matière de travaux !

M. Coppieters énumère encore de nombreux travaux et se plaint de l'absence d'explications à ce sujet. Au milieu des conversations générales, il continue sa critique de la déclaration ministérielle.

M. Wiener. — M. Vandenpeereboom a reproché aux gauches de s'être retirées des délibérations. La droite a fait cela à plusieurs reprises. Si le Cabinet se présente aujourd'hui devant le Sénat, c'est à cette attitude des gauches qu'il le doit. Je regrette que ce soit M. Vandenpeereboom qui ait répondu au discours de M. Dupont.

Nous sommes d'accord avec le gouvernement sur l'opportunité du dépôt des projets de loi sur l'amélioration du sort des instituteurs et sur les pensions militaires.

Le cabinet actuel est un cabinet « jeune droite. »

M. Vandenpeereboom. — Nous sommes tous jeunes droites. (Hilarité.)

M. Wiener. — Le programme du cabinet est un rapport d'entrepreneurs. Mais les points essentiels sont omis. Pourquoi le cabinet de Broqueville remplace-t-il le cabinet Schollaert ? On a déclaré de façon formelle dans les cercles officieux que la guerre scolaire sévirait jusqu'à ce que l'égalité des écoles soit réalisée. Il faut que le gouvernement précise ses intentions à ce propos, de même qu'il nous dise s'il a l'intention de proposer la dissolution.

M. de Broqueville. — On nous demande pourquoi nous sommes au pouvoir ; tout simplement parce que nous avons la conviction d'être appuyés par une majorité unanime. On somme le gouvernement de dire s'il fera la dissolution et on prétend qu'il a qualité pour répondre. C'est inexact ; la dissolution est une prérogative royale à laquelle le Roi n'a jamais renoncé. C'est lui, et non le gouvernement qui a le droit de prononcer la dissolution.

M. Dupont. — Vous pouvez toujours nous donner l'opinion du gouvernement.

Déclaration du chef de Cabinet

M. de Broqueville. — Le jour où vous serez président du conseil, si un membre de la droite vous demande des renseignements pareils, vous aurez tôt fait de le remettre à sa place. (Hilarité à droite).

Quant au projet scolaire, le gouvernement n'a rien à cacher. En matière scolaire, nous voulons la liberté la plus absolue. Nous voulons que chacun puisse choisir l'école où il envoie ses enfants. En matière religieuse, nous voulons la liberté pour tous. En dehors de son internationalisme, l'opposition libérale n'a pas de programme. Le gouvernement respectera la liberté de tous et le jour où il ne pourra plus assurer cette liberté, il s'en ira. (Longs applaudissements à droite).

M. Hanrez prononce un discours dont la conclusion est que le gouvernement mène le pays à la ruine. Quant au projet scolaire, nous descendrons dans la rue s'il le faut pour défendre la constitution.

M. Goblet. — De ce débat, il ne ressort absolument rien. Après la déclaration ministérielle, nous ne sommes pas plus avancés qu'avant.

M. de Broqueville. — Je regrette que vous n'ayez pas compris.

M. Goblet. — Si le gouvernement maintient son projet scolaire, la lutte continuera.

La séance est levée et le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure.

Le Crime d'Evregnies

LES FUNÉRAILLES DE LA VICTIME

Les funérailles de Mme Marie Leclercq, décédée à la suite des coups qu'elle avait reçus d'un nommé J. Vanhonaekère, ont eu lieu mercredi matin, à huit heures et demie, vis-à-vis d'une nombreuse assistance. Le deuil était conduit par le mari de la victime. Après le service funèbre, le corps a été inhumé au cimetière communal.

Quant au meurtrier, il se trouve, ainsi que nous l'avons dit, à la prison de Tournai, en attendant la clôture de l'instruction ouverte contre lui. A cet effet, plusieurs personnes d'Evregnies ont été entendues, par M. le juge d'instruction.

LA GRÈVE DES OUVRIERS DU LIN

Après accord entre ouvriers et patrons, le travail a été repris hier, aux conditions suivantes ; Les ouvriers continueront à travailler au même tarif et pendant 11 heures par jour jusqu'au 1er août, à partir de cette date pendant 10 heures et demie par jour ; enfin, la saison prochaine, la journée de travail ne sera plus que de 10 heures.

A Bissegem, le travail a été repris presque partout. Les uns y travaillent à l'entreprise ; d'autres ont obtenu une augmentation de salaire.

A Gulleghem, le chômage complet persiste. On espère cependant aboutir bientôt à un accord.

Un drame dans une ménagerie

UNE DOMPTEUSE BLESSÉE. — VIVE PANIQUE

A l'occasion de la kermesse de Boussu, de nombreuses loges foraines se sont installées sur la Grand'Place de Boussu, et dans leur nombre la « Ménagerie bruxelloise » reçoit de nombreux visiteurs. A la représentation de mardi soir, il y avait foule lorsqu'un incident dramatique se produisit. Un domestique, nouvellement embauché, avait commis l'imprudence de servir le repas des animaux avant la représentation. Lorsque la dompteuse, Célestine Lambert, entra dans la cage où évoluèrent plusieurs lions, elle voulut pousser dans un coin le morceau de viande qu'était occupé à dévorer l'une des bêtes. Mal lui en prit, car le lion, furieux, se jeta sur elle, la terrassa et lui laboura le bras droit de ses griffes. Pendant qu'on faisait lâcher prise à la bête furieuse et qu'on parvenait à dégager la dompteuse, la foule qui encombrait la loge, prise de panique, se précipita au dehors. Des femmes et des enfants furent piétinés et plusieurs s'évanouirent. Sur la Grand'-Place, il y avait du monde. Voyant la foule sortir précipitamment de la ménagerie en poussant des cris, le public s'imagina qu'une bête s'était échappée et ce fut le signal d'un sauve-qui-peut général. Des gens se réfugièrent jusque dans des caves. Il fallut longtemps avant que le calme puisse être rétabli. Les blessures de la dompteuse ne paraissent pas dangereuses, mais forceront la pauvre femme à un repos assez long.

BRUGES

CONCOURS DE CARILLONNEURS

Un concours international pour carillonneurs professionnels et amateurs, aura lieu les 13, 14 et 20 août prochain, au Carillon de la Tour des Halles, par l'administration communale.

Il comportera : les dimanche et lundi 13 et 14 août, un concours entre tous les concurrents inscrits.

Le dimanche 20 août, un concours d'honneur avec les vainqueurs du concours des 13 et 14 août.

Les heures des concours seront fixées ultérieurement, d'après le nombre des concurrents.

Les concurrents auront à jouer un morceau imposé et un morceau au choix.

Chaque lauréat du premier concours sera appelé à participer au concours d'honneur, pour lequel il devra exécuter un morceau imposé et deux morceaux au choix autres que ceux joués par lui les deux premiers jours. Les concurrents, non classés par le jury au concours d'honneur, recevront également une indemnité de quarante francs pour frais de déplacement.

Vingt-cinq minutes seront accordées à chaque concurrent pour l'exécution de ces morceaux.

Le délai d'inscription expirera à la date du 10 juillet prochain. Les titres des morceaux au choix et les noms des auteurs devront accompagner l'adhésion. Ces adhésions devront être envoyées au Secrétaire du Comité.

Les morceaux imposés seront envoyés au plus tard le 15 juillet prochain.

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 21 juin.

Marché calme et tant soit peu irrégulier. Notre Rente se retrouve à 95.20. Au groupe des Fonds étrangers, notons quelques réalisations en Russes, en Serbe et en Turc.

Parmi les établissements de crédit, la Banque de Paris a été ramenée à 1825 ; Lyonnais, Union Parisienne et Mobilier sans modification. Les actions du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie sont fermement tenues aux environs de 680, continuant à faire l'objet de demandes suivies. C'est le 12 juillet prochain que se réunira l'assemblée extraordinaire appelée à vérifier la déclaration de souscription et de versement qui aura pour effet de rendre définitive l'augmentation de capital de cette société.

Sociétés étrangères calmes. Grands chemins français diversement traités : P.-L.-M. en recul à 1158, Nord 1630, Orléans 1230. Lignes esp